



REPALEAC

ATELIER SOUS REGIONAL DE PLANIFICATION ANNUELLE 2020 DU REPALEAC ET DE PREPARATION DU FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville, du 05 au 08 FEVRIER 2020

COMMUNIQUE FINAL

Il s'est tenu à Brazzaville, République du Congo, du 05 au 08 Février 2020, l'atelier **sous régional de planification annuelle 2020 du REPALEAC et de préparation du forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale.**

L'atelier a réuni près de 40 participants dont 11 femmes et 30 hommes, tous venus de huit pays de la sous-région, notamment : le Burundi, la République gabonaise, le Cameroun, le Congo, la RCA, la RDC, le Tchad, le Rwanda. Ces différents participants étaient les membres des réseaux nationaux du REPALEAC.

Y ont également pris part, le Président de la CEFDHAC, les représentants du secrétariat Exécutif de la COMIFAC, de la Banque mondiale et de l'ONU Environnement.

Organisé par le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), avec l'appui technique et financier de la GIZ (Projet d'appui à la COMIFAC) et le projet FCPF exécuté par la COMIFAC, l'atelier avait pour objectif global de contribuer et renforcer la mise en œuvre du cadre stratégique de REPALEAC et spécifiquement il s'agissait:

- d'apprécier l'état d'avancement des activités de la première phase du projet FCPF,
- d'identifier et s'accorder sur les activités et stratégies pour la deuxième phase du projet FCPF ;
- d'échanger sur les leçons apprises de la phase de lancement des initiatives pilotes en faveur des PACL, appuyées par le Projet GIZ COMIFAC en 2019 ;
- de faire une planification annuelle 2020 pour la mise en œuvre des initiatives pilotes en proposant des activités et stratégies de mise en œuvre de la phase de terrain ;
- Définir les actions concrètes de préparation de la 4^{ème} édition du FIPA.

Les Résultats attendus

- Sur base des résultats de l'analyse des avancées et des défis des réalisations des activités nationales et sous régionales, une feuille de route de finalisation des activités de la première phase est adoptée dans le respect de l'échéance de Juin 2020.
- Une proposition du Plan des activités de la deuxième phase du projet FCPF est partagée et adoptée.

- Sur base des leçons apprises de l'étape de lancement des initiatives pilotes, une planification annuelle pour la mise en œuvre des initiatives pilotes est faite, avec des propositions d'activités et stratégies de mise en œuvre de la phase de terrain .
- Une feuille de route des activités de préparatif de la 4^{ème} édition du FIPAC est adoptée

Les livrables attendus étaient :

Un rapport global de l'atelier avec des annexes ci-après :

- Plan de travail 2020 de la finalisation de la première phase du Projet FCPF
- Document de proposition des activités pour la deuxième phase du projet FCPF
- Plan de travail annuel 2020 des 3 initiatives pilotes en faveur des PACL avec l'appui du Projet GIZ d'Appui à la COMIFAC ;
- Document de la feuille concrète des activités de préparation de la 4^{ème} édition du FIPAC.

Déroulement des travaux

Le déroulement des travaux de l'atelier, a été axé respectivement sur les points suivants : les cérémonies officielles de l'Atelier, communications des réseaux nationaux et des partenaires, la planification annuelle, la préparation du FIPAC, la planification de la participation du REPALEAC aux réunions internationales, le tout suivi des échanges et des discussions entre les participants.

La cérémonie d'ouverture officielle, a été marqué par :

- **Le mot de bienvenue du Coordonnateur national REPALEAC-Congo, Monsieur Parfait DIHOUKAMBA**

Dans son propos liminaire, il a présenté toute sa gratitude aux participants d'avoir accepté de venir prendre part à cet atelier. Toute la reconnaissance au représentant de l'administration congolaise qui a pu se faire un espace dans son agenda afin de venir présider la cérémonie d'ouverture de cet atelier, occasion d'entretenir davantage les bons rapports de collaboration qui existent entre l'administration congolaise et le REPALEAC. Il a par la fin souhaité une cordiale bienvenue à tous les participants en République du Congo.

- **L'allocation du Coordonnateur Régional du REPALEAC, Monsieur Joseph ITONGWA**

A l'entame de son allocution, Monsieur Joseph ITONGWA a tout d'abord réitéré son souhait de bienvenu à tous les participants, et toute la reconnaissance à l'administration congolaise qui a bien voulu être flexible dans son programme en envoyant Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministère de l'économie forestière pour présider la cérémonie d'ouverture de l'Atelier. Pour lui cela était une preuve d'attention particulière que l'administration congolaise accorde à la question des Droits des Peuples autochtones. Il a aussi mentionné toute la gratitude de la coordination régionale du REPALEAC à l'endroit des Partenaires techniques et financiers (la Banque Mondiale, la GIZ et la COMIFAC) pour leur coopération indéfectible dans la l'organisation et la réalisation des activités du projet FCPF.

La question des Droits des Peuples autochtones restera le cheval de bataille du REPALEAC et ceci concerne toutes les parties prenantes, car chacun à son niveau doit s'assurer qu'il contribue à la mise en œuvre du cadre stratégique 2018-2025 qui est le guide du réseau a-t-indiqué. Pour clore son propos, il a souhaité un bon séjour aux participants en terre congolaise.

- **Mot de circonstance du président de la CEFDHAC, Monsieur ESSOLA ETOA Luis Roger**

Le souhait de bienvenue au Représentant de l'administration congolaise et à tous les participants, a été le propos introductif du Président de la CEFDHAC suivi d'une reconnaissance envers les Partenaires techniques et financiers qui ont travaillé d'arrache pieds pour la réussite de l'organisation de cet atelier à Brazzaville. La biodiversité est en souffrance et le REPALEAC est le lieu indiqué d'accélérer les actions concrètes pour une réelle contribution à la gestion et gouvernance locale durable de cette biodiversité en perte de vitesse dans la plupart des pays représentés à cet atelier. Les plans de conversion doivent être effectifs car 2020 est une année critique pour la gestion de la biodiversité, car les gouvernements vont davantage s'attarder dans le suivi de la mise en œuvre des objectifs liés à la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) en faveur de la contribution significative des populations autochtones et locales.

- **Mot de circonstance du Représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, Monsieur CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN**

Avant de prononcer son mot de circonstance, Monsieur CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN a fait observer une minute de silence en la mémoire de Madame ZENABOU Moussa, membre du REPALEAC-Cameroun décédée le 13 décembre 2019.

Dans son propos liminaire, il a souligné que la tenue de cet atelier est en droite ligne avec les objectifs de la COMIFAC, sur le plan de la gestion durable des forêts, mais aussi la participation des populations autochtones et locales dans leur propre développement à travers la défense de leurs Droits humains. Par ailleurs c'est une contribution à la pérennisation et la mise en valeur des écosystèmes dans lesquels ils vivent.

Il a indiqué que des multiples espaces sont ainsi reconnus aux communautés autochtones et locales pour leur participation aux débats les concernant.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets sous régionaux, les questions des peuples autochtones sont prises en compte pour assurer de leur participation à tous les débats. C'est le lieu de féliciter le REPALEAC pour des actions menées, ces actions qui doivent davantage contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones et locales dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes d'Afrique centrale a-t-il renchérit.

Il a rassuré les Réseaux membres du REPALEAC des pays FCPF, que la COMIFAC va accélérer tous les paramètres pour que les activités FCPF soient réalisées en cette année 2020. Il a également rassuré les pays non FCPF que la COMIFAC ne ménagera aucun effort pour les accompagner dans la réalisation des activités dans leurs différents pays.

- **Allocution d'ouverture de Monsieur Pierre TATY, Directeur du cabinet du Ministère de l'économie forestière, Représentant de Madame la Ministre de l'économie forestière**

Au nom de Madame **Rosalie MATONDO**, Ministre de l'économie forestière, Monsieur Pierre TATY a bien voulu exprimé toute la reconnaissance renouvelée au REPALEAC, à la CEFDHAC et aux autres parties prenantes pour la confiance accordée à la ville de Brazzaville pour abriter ces assises. Il a indiqué que la question de promotion et de protection des Droits des peuples autochtones est préoccupante pour la plupart des Pays de l'Afrique centrale et c'est la raison pour laquelle le gouvernement de la République du Congo, à travers la grande volonté du Président de la République **S.E Denis SASSOU NGUESSO**, a mis sur pieds

plusieurs instruments juridiques et institutionnels pour s'assurer qu'effectivement les questions des Peuples autochtones soient toujours suivies avec une attention particulière.

Il a par ailleurs encouragé tous les réseaux nationaux de continuer à être l'œuvre pour des résultats plus probants dans l'amélioration des conditions de vies des populations autochtones et locales et une meilleure intégration dans les actions de gestion durables des écosystèmes d'Afrique centrale.

Il a invité les partenaires techniques et financiers qui font un travail d'accompagnement extraordinaire de continuer à soutenir ces actions salutaires pour l'avenir de ces Populations. Avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier, il a exhorté les participants de faire preuve de perspicacité et d'abnégation pour l'atteinte des objectifs de cet atelier, pour une bonne avancée des questions autochtones dans la sous-région d'Afrique Centrale.

La fin de la cérémonie d'ouverture a été marquée par une photo de famille.

Durant quatre (04) jours de travaux, les participants ont examiné tous les points inscrits à l'agenda de cet atelier, suivis des échanges et discussions ayant abouti à la formulation des recommandations.

I- Présentation de l'état des lieux de la mise en œuvre des activités

a- Présentation des Pays FCPF (Forest Carbon Facility Partnership)

Les coordinations REPALEAC du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la RDC et de la RCA ont présenté les résultats de la mise en œuvre du projet FCPF dans leur pays respectifs dans sa première phase.

Bien que jugé favorable, le niveau d'exécution des activités doit être amélioré.

b- Présentation pays non FCPF

Les pays non bénéficiaires du projet FCPF, tels le Burundi, le Rwanda et le Tchad ont présenté l'état de lieux des activités menées avec l'appui des autres partenaires. Ils ont été encouragés à déployer davantage d'efforts, en vue d'atteindre les objectifs du cadre stratégique.

II- La planification annuelle 2020 du REPALEAC

L'objectif de cette session était de planifier les activités annuelles de chaque pays, ainsi que celles de la coordination sous régionale. Cette planification était faite sur la base d'une matrice proposée par la coordination du REPALEAC. Dans la même optique de planification, c'était l'occasion de se projeter dans la participation du REPALEAC aux futures réunions internationales.

Après discussions, les différents plans opérationnels seront consolidés par la coordination REPALEAC, en vue d'élaborer un plan opérationnel global sous régional qui devra suivre. La réalisation dudit plan opérationnel régional sera conditionnée par le dynamisme des réseaux nationaux.

III- La présentation des initiatives pilotes

La présentation des Initiatives Pilotes a été faite par Monsieur Chouaibou Nchoutpouen, Expert de la biodiversité de la COMIFAC. Il a rappelé le concept de ces initiatives, les activités réalisées en 2019, les propositions des actions à mener en 2020 et une feuille de route. Les initiatives pilotes présentées sont les suivantes:

- IP1- Appui à l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques locales et autochtones déjà identifiées dans la gestion des aires protégées : cas du Tri National de la Sangha (TNS), de BSB Yamoussa et du Parc National de Lomami (PNL) ;
- IP 2- Appui à l'élaboration d'une démarche consensuelle en matière de Clip dans les aires protégées de l'espace COMIFAC sur la base des expériences existantes : cas de la Tri national de la Sangha (TNS) du Complexe binational Sena oura - Bouba Ndjida (BSB Yamoussa) et du Parc national de Lomami (PNL)
- IP 3 - Appui à la capitalisation des expériences de l'implication effective des PACL dans la gestion des forêts communales et communautaires : cas des forêts communales de Moloundou, Dzeng au Cameroun et des concessions forestières des communautés locales de Bisemulu et Bangengele en RDC.

Après échanges et discussions, les participants ont renouvelé leur engagement pour la mise en œuvre de ces initiatives, en vue de prendre en compte les préoccupations des peuples autochtones à la base.

Toutefois, les participants ont souligné l'importance d'une rencontre tripartite (COMIFAC-GIZ-REPALEAC), en vue d'harmoniser les approches méthodologiques, de définir les modalités de mise en œuvre des IP.

IV- La préparation du quatrième forum international des peuples autochtones (FIPAC)

Le FIPAC est l'un des cadres indispensables pour discuter des questions des Droits des Peuples autochtones, il est ainsi important que le REPALEAC continue à maintenir la flamme de l'organisation de cet évènement qui engage les Etats de la CEEAC. Il était donc utile pour tous les différents membres de s'accorder sur le contenu des Termes de référence proposé en prélude aux préparatifs de cet évènement en 2020. Les participants après échanges ont fait des propositions d'harmonisation du brouillon des termes de référence et une mouture sera partagée ultérieurement après modification.

V- Conclusions du dialogue global de FCPF, plan de participation du REPALEAC aux réunions internationales

En forme de panels, les participants ont échangé sur les conclusions du dialogue global de FCPF, tenu à Washington, USA, en Novembre 2019, la participation des représentants du REPALEAC aux réunions internationales ainsi que sur la politique genre, la campagne REPALEAC 2025 et sur les autres mécanismes financiers.

Il en ressort qu'au-delà des mécanismes de financement perceptibles, il existe des opportunités pour mobiliser d'autres financements, notamment avec le Fonds pour l'Environnement Mondial et les autres bailleurs.

En ce qui concerne la participation aux réunions internationales, les participants, reconnaissant l'intérêt d'y participer, ont exprimé les besoins de mieux préparer la participation aux réunions, de discuter des positions communes de la sous régional, de restituer les conclusions de ces réunions, après participation.

Pour la question genre, il a été discuté l'idée d'élaborer la politique genre, en vue du 1^{er} congrès des Femmes autochtones d'Afrique centrale sur la Biodiversité et la tenure foncière.

De même, une campagne, pour de sécurisation de 4 millions d'hectares des forêts des peuples autochtones sera menée d'ici 2025. Cette activité pourrait se réaliser en conformité avec l'axe1 du cadre stratégique.

VI- Remarques et observations d'ordre général :

Au terme des différentes communications et discussions y afférentes, les principales observations ont porté sur :

- le renforcement des capacités des réseaux à plusieurs niveaux ;
- la priorisation des activités pertinentes et la présentation des actions concrètes qui devraient se matérialiser au niveau national ;
- la nécessité d'une coordination COMIFAC-GIZ-REPALEAC pour la mise en œuvre du projet des Initiatives pilotes, en vue de l'atteinte des objectifs escomptés ;
- la nécessité de mieux préparer la participation aux réunions internationales pour une représentation forte et stratégique de la sous-région d'Afrique centrale (REPALEAC) ;
- la faible circulation d'informations entre les réseaux du REPALEAC en termes d'invitation et des participations aux réunions internationales ;

Les recommandations :

Après échanges et discussions, les participants ont formulé des recommandations suivantes :

Au REPALEAC

- faire un plaidoyer pour pousser l'Etat à créer les fonds de solidarité ;
- saisir les opportunités qui s'ouvrent dans chaque pays pour l'opérationnalisation du cadre stratégique ;
- mobiliser les fonds pour la sécurisation des terres autochtones ;
- prendre en compte le protocole de Nagoya dans les planifications ;
- mettre les organisations à la base de la mise en œuvre des activités sur le terrain et non les réseaux pour éviter des confusions ;
- assurer le respect du CLIP dans les activités de recherche scientifiques en lien avec la mise en œuvre du Protocole de Nagoya ;
- initier une réunion d'urgence à Yaoundé entre GIZ/COMIFAC/REPALEAC pour le cadrage de plusieurs aspects dans le cadre du projet des IP;
- engager les discussions avec la CEEAC pour une activation officielle des préparatifs du FIPAC 4 ;
- élaborer un document de plaidoyer pour la sensibilisation et la mobilisation éventuelle des différents partenaires dans l'organisation du FIPAC (administrations, PTF, OSC et autres...).

A La COMIFAC de renforcer les capacités des réseaux sur la planification, la mobilisation des ressources et les techniques de négociation;

A la GIZ

- élaborer un document de projet des IP en vue de permettre des planifications opérationnelles réalistes ;
- redéfinir les modalités de mise en œuvre des IP entre GIZ/COMIFAC/REPALEAC ;
- élaborer un document référentiel contraignant dans la sous-région dans le cadre des IP et autres projets relatifs à la gestion des aires protégées ;

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de l'atelier sous régional de planification annuelle du REPALEAC et de préparation du forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale, présidée par le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a été marquée par les mots de remerciement du Coordonnateur du REPALEAC, le mot de circonstance du président de la CEFDHAC.

Ils ont exprimé toute leur gratitude et leur admiration pour l'assiduité des participants à travers leur participation et contributions aux débats ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers.

Le président de la CEFDHAC a exprimé sa reconnaissance au REPALEAC, à la COMIFAC aux partenaires pour l'organisation de cet atelier et a fait observer les gaps à franchir pour une meilleure atteinte des objectifs visés par le REPALEAC.

Pour son mot de clôture, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, il a reconnu le travail abattu pour la Coordination du REPALEAC et a remercié les collaborateurs de la COMIFAC et de la GIZ qui ont travaillé d'arrache pieds pour l'organisation logistique de cet atelier. Il a exprimé toute sa gratitude à Monsieur Loïc BRAUNE, TTL du Projet FCPF de la Banque Mondiale dans le bassin du Congo pour sa disponibilité et sa détermination pour la réussite dudit Projet.

Les résultats de l'atelier ont été atteints, mais il reste la mise en œuvre des PTA qui ont été élaborés au cours de cet atelier a-t-il souligné.

Il a tenu à rassurer le REPALEAC que la COMIFAC ne ménagera aucun effort pour continuer à l'appuyer dans la mise en œuvre de son PTBA 2020 et a déclaré clos les travaux de l'atelier.

Fait à Brazzaville, le 08 février 2020

Les Participants